

2013

Rencontres citoyennes entre les sapeurs-pompiers et les élèves du Collège Nucéra



Lundi 29 avril 2013, à 15 heures 15,
CIS Bon Voyage, 228 route de Turin à Nice

Contact Presse :

- **SDIS 06 :**
Laurence CALATAYUD - 04.93.22.76.25 - 06.16.91.03.42
laurence.calatayud@sdis06.fr

- **Conseil général :**
Presse - 04.97.18.62.07.

Dossier de Presse

Rencontres citoyennes entre les et les élèves du Collège Nucéra

Lundi 29 avril 2013, à 15h15, CIS Bon Voyage à Nice

La mise en place d'une politique de prévention des incivilités en faveur des jeunes

S'inspirant des actions de rapprochement des acteurs de terrain et des expériences menées par les pompiers de New-York, le SDIS 06 a souhaité sensibiliser, dès 2005, les jeunes des quartiers difficiles aux missions des services de secours.

Cette action de prévention des violences urbaines avait notamment pour but de faire connaître les sapeurs-pompiers et leur métier à des collégiens de 5^{ème} d'établissements situés en zone sensible : Maurice Jaubert, à l'Ariane, et Louis Nucéra à Bon-Voyage.

A cet effet des conventions ont été signées entre le SDIS et les principaux de collèges situés en zone sensible, en 2005 et 2006 :

- Les Mûriers à Cannes,
- Les Vallergues à Cannes,
- Gérard Philippe à Cannes,
- Paul Langevin à Carros,
- Louis Nucéra à Nice,
- Jules Romains à Nice,
- Maurice Jaubert à Nice,
- Pablo Picasso à Vallauris,
- Roger Carlès à Contes.

Un double objectif était visé :

- Assurer la sécurité des sapeurs-pompiers et la sûreté de leurs interventions,
- Prévenir les actes d'incivilités et agressions commis à leur rencontre (jets de pierres, menaces verbales, entraves aux secours...).

Engagées en 2005, ces journées ont été renouvelées et ont touché, depuis, plus de 2000 collégiens.

Dossier de Presse

**Rencontres citoyennes entre les et les élèves du Collège Nucéra
Lundi 29 avril 2013, à 15h15, CIS Bon Voyage à Nice**

Les journées citoyennes 2013

Pour 2013, ce sont 14 journées citoyennes qui ont été organisées, du 11 au 28 mars pour les élèves de Maurice Jaubert, et du 4 avril au 13 mai pour ceux de Louis Nucéra afin de leur présenter l'action du SDIS et des sapeurs-pompiers.

Articulée autour d'ateliers :

- découverte du monde des sapeurs-pompiers,
- sensibilisation aux agressions que peuvent subir les sapeurs-pompiers,
- présentation des différents risques de sinistres encourus,
- ateliers pratiques (manipulation de lances à incendie, ascension de la grande échelle),

cette présentation s'est également accompagnée d'échanges avec les élèves sur les violences urbaines.

Ces rencontres offrent la possibilité de mettre en relief les conséquences dramatiques que peuvent revêtir les agressions de sapeurs-pompiers, tant pour les personnels du SDIS 06, que pour la population du quartier et sa sécurité.

Les risques pénaux auxquels peuvent conduire ces agissements sont aussi abordés durant ces échanges.

Les autres actions de lutte contre les violences urbaines

Pour assurer la sécurité des sapeurs-pompiers en intervention dans les quartiers difficiles a été élaboré un « ordre particulier d'opérations violences urbaines ».

Cette doctrine repose sur la réaction rapide à un niveau de violence identifié par les intervenants, ou même par anticipation.

Les modes opérationnels sont mis en place en fonction du niveau de violence identifié et classé par un niveau de couleurs (vert, jaune, orange, rouge).

Ces niveaux de violence s'apprécient en fonction d'une échelle d'évolution des violences urbaines, mesurant de 1 à 8 la gravité des agressions.

Une seconde action consiste à engager systématiquement des poursuites juridiques des agresseurs de sapeurs-pompiers, le SDIS 06 se chargeant du dépôt de plainte.

Enfin, le troisième axe concerne la formation des sapeurs-pompiers eux-mêmes aux techniques particulières d'intervention dans les zones sensibles. A ce jour, ce sont plus de 200 agents, sapeurs et officiers, qui ont pu être formés à ces techniques par le CNFPT.

Dossier de Presse

**Rencontres citoyennes entre les et les élèves du Collège Nucéra
Lundi 29 avril 2013, à 15h15, CIS Bon Voyage à Nice**

Un bilan significatif

Le bilan de ces journées peut apparaître comme positif si l'on s'en réfère aux statistiques des agressions constatées depuis 2005, leur nombre étant passé de 49 à 12 en 2012.

En détail ces chiffres sont les suivants :

- 2005 : 49 agressions
- 2006 : 46 agressions
- 2007 : 26 agressions
- 2008 : 22 agressions
- 2009 : 21 agressions
- 2010 : 10 agressions
- 2011 : 18 agressions
- 2012 : 12 agressions
- 2013 : 5 à ce jour

Dossier de Presse

Rencontres citoyennes entre les et les élèves du Collège Nucéra

Lundi 29 avril 2013, à 15h15, CIS Bon Voyage à Nice

Le Service départemental d'incendie et de secours des Alpes-Maritimes

Les chiffres clés (au 1^{er} janvier 2013)

1 – LE BUDGET

- Budget primitif 2013 159,70 M€
- BP de fonctionnement 2013 142,40 M€
 - dont frais de personnel 107,85 M€ (soit 75,85 % du budget de fonctionnement)
 - dont formation 1,78 M€
- BP d'investissement 2013 17,30 M€
 - dont politique bâtementaire 7,72 M€
 - dont véhicules 3,22 M€

Le coût annuel du SDIS par habitant est de 118 € dans les Alpes-maritimes, contre 86 € dans les autres SDIS de 1^{ère} catégorie et 80 € en moyenne nationale

2 – EVOLUTION DU VOLUME BUDGETAIRE

- Budget global 2001 (exécuté) 86,21 M€
- Budget primitif 2013 (voté) 159,70 M€

Progression : 85,25 %

3 – EVOLUTION DE LA PARTICIPATION DU CONSEIL GENERAL

- Année 2001 27.515.000 M€
- Année 2013 (prévue) 74.530.000 M€

Soit une progression de 170,90 %

La participation du Conseil général représente en 2013, 55,15 % du financement des Collectivités territoriales.

Dossier de Presse

**Rencontres citoyennes entre les et les élèves du Collège Nucéra
Lundi 29 avril 2013, à 15h15, CIS Bon Voyage à Nice**

4 – LES MOYENS OPERATIONNELS BATIMENTAIRES

75 casernes abritent les personnels d'intervention et les véhicules de secours.

Le plan prévisionnel de rénovation et de construction des casernements, lancé en 2007 et en voie d'achèvement est de 55,31 M€.

A son terme, près de 80 % des sapeurs-pompiers professionnels et volontaires travailleront dans des équipements neufs ou entièrement rénovés.

La surface du parc immobilier affectée à l'opérationnel était de 84.000 m² en 2000. Elle est aujourd'hui de 100.000 m², soit une progression de 19 %.

5 – LES MOYENS OPERATIONNELS MOTORISES

Le parc automobile comprend 1224 véhicules dont 307 poids lourds et 29 vecteurs nautiques.

Le corps départemental dispose notamment d'un parc de :

- 17 fourgons pompe-tonne (FPT)
- 25 fourgons pompe-tonne léger (FPTL)
- 16 fourgons pompe-tonne léger hors route (FPTL HR)
- 185 camions citernes feux de forêts (CCF) dont :
 - 40 CCFL (léger),
 - 129 CCFM (moyen),
 - 16 CCFS (super).
- 149 véhicules de secours à victime (VSAV)
- 22 véhicules de secours routiers (VSR)
- 16 échelles aériennes
- 15 camions citerne grande capacité (CCGC)

Le nombre « d'équivalents habitants » défendu par un VSAV est de 6 742 dans le 06, contre 12 775 dans les SDIS de 1^{ère} catégorie et 10 225 en moyenne nationale.

Chaque camion citerne feu (CCF) du 06 défend 12 km², contre 22 km² pour les SDIS de 1^{ère} catégorie et 36 km² en moyenne nationale.

Dossier de Presse

**Rencontres citoyennes entre les et les élèves du Collège Nucéra
Lundi 29 avril 2013, à 15h15, CIS Bon Voyage à Nice**

6 – LES PERSONNELS

Au 1^{er} janvier 2013 :

- SPP : 1312
- SPV : 2831
- PATS : 474
- Service Civique : 7

Pour 100 000 habitants, les moyens humains du SDIS sont de 327 SPP, contre 320 pour les autres SDIS de 1^{ère} catégorie et 396 pour l'ensemble des SDIS.

7 – LA SOLLICITATION OPERATIONNELLE

- Année 2000 : 88.435 interventions
- Année 2012 : 114.340 interventions

Soit une augmentation de la pression opérationnelle de : 29,26 %.

**En 2012, le SDIS 06 a réalisé 314 interventions par jour
(soit une intervention toutes les 5 minutes)**

En 2011, sur les derniers chiffres communiqués par la Direction générale de la sécurité civile et de la gestion des crises, le SDIS 06 a réalisé 314 interventions par jour (soit une intervention toutes les 5 minutes) contre une moyenne de 232 pour les SDIS de 1^{ère} catégorie et de 114 pour tous les SDIS confondus (derniers chiffres comparatifs connus).